

## Édito

**L**ianes coopération fête ses 10 ans en 2009... L'occasion de faire un point sur le chemin parcouru.

L'objectif premier de Lianes coopération a toujours été de mettre en valeur les compétences des acteurs de solidarité en région.

L'appui aux porteurs de projets de solidarité internationale s'est précisé : repérer, promouvoir, mailler les structures d'appui et d'accompagnement en région. Une nouvelle étape commence avec le dispositif régional d'appui aux porteurs de projets de la Région Nord - Pas de Calais (DRAPP) qui propose aux acteurs de la solidarité internationale un appui, une aide, des réponses à leurs questions.

L'appui aux collectivités qui souhaitent développer une coopération décentralisée sera une ambition forte. Des rencontres en région, une information à l'ensemble des collectivités locales, la diffusion d'une plaquette d'information contribueront à l'émergence de projets entre collectivités du Nord et du Sud.

Le renforcement et le développement de la mise en réseau, la multiplication des temps de rencontre, les études, les formations, les journées régionales, les groupes de travail, les fiches techniques, enrichiront les échanges, les réflexions, la qualification des projets.

Que chacun soit remercié, administrateurs, bénévoles, salariés de l'association ayant contribué au fil des ans au rayonnement du réseau régional, reconnu comme l'un des plus dynamiques de France. Je remercie tout particulièrement Alain DANETTE, précieux vice-président de Lianes et représentant du CRDTM, qui voguera en 2009 vers un nouvel horizon... sénégalais !

2008 fut une année de questionnement et d'évaluation interne de nos pratiques, 2009 sera l'année du dynamisme renouvelé.

Qu'elle soit pour chacun riche en projets, en créativité, en solidarités. Que la morosité sociétale et les crises à travers le monde nous renforcent davantage dans la conscience des responsabilités que nous avons vis-à-vis des peuples du Sud.

Luc DE RONNE, Président

## La nouvelle politique régionale : Interview de Ginette DHENIN-VERBRUGHE

**Pouvez-vous nous rappeler le bilan et les orientations de la politique régionale en matière de coopération décentralisée et de solidarité internationale ?**

Pas facile de résumer en quelques mots une politique aussi riche et foisonnante ! Mais allons-y...

Rappelons tout d'abord que les bases de cette politique sont posées dès 1993 et que ses principes "fondateurs" sont toujours d'actualité : une coopération "d'échelle à échelle", avec des territoires et des institutions comparables ; des projets co-construits, au bénéfice direct des populations ; des partenariats inscrits dans la durée, avec la préoccupation permanente du développement durable ; et enfin des actions régulièrement évaluées par un cabinet extérieur.

Deux axes structurent cette politique : d'une part les accords



Vice-Présidente du Conseil régional Nord - Pas de Calais - Partenariats associatifs, relations internationales, économie solidaire.

de coopération, signés avec des Régions de pays en voie de développement, et d'autre part les actions menées en appui aux nombreuses initiatives portées par des acteurs du Nord - Pas de Calais.

> Suite en page 4...

## Sommaire

Édito	P.1
<b>Vie du réseau</b>	P. 2-3
Bilan de La Semaine	P.2
Région : comité mixte Madagascar	P.2
Retour sur le colloque Agriculture	P.3
<b>Actualité de la Solidarité internationale</b>	P. 4-5
La nouvelle politique régionale	P. 4
Journée GAIA sur l'Éducation au développement	P. 5
<b>Aide au projet</b>	P. 6-7
Rencontre avec M. Abdoul SY	P.6
C'est du jargon ! La coopération décentralisée	P.7
<b>Agenda</b>	P. 8

## Rencontre de vos partenaires étrangers

Vous comptez accueillir l'un de vos partenaires étrangers dans la région ? Nous vous invitons à nous informer de toute rencontre ouverte au public autour de son action ou à défaut, nous vous proposons d'en co-organiser une, sous une forme légère à convenir ensemble. Participez à la vie du réseau !

**Adhérer à Lianes coopération, c'est aussi faire vivre le réseau et s'en donner les moyens. Plus de 80 structures sont adhérentes, pourquoi pas vous ?**

### Rencontre régionale en amont de La Semaine

Lianes coopération organisera une Rencontre régionale des acteurs de la Semaine fin mars 2009 à Dunkerque. Cette journée, qui suivra la rencontre nationale du 7 mars, sera consacrée à la présentation des orientations nationales et régionales de l'édition 2009, et aux échanges d'expériences entre organisateurs autour de thématiques porteuses.

> Pour toute demande d'informations, vous pouvez contacter Séverine Podevin au 03 20 85 10 96 ou par mail à [s.podevin@lianescooperation.org](mailto:s.podevin@lianescooperation.org).

### Appel à projets PRA/OSIM

Dans le cadre de son dispositif PRA/OSIM, le FORIM - Forum des Organisations de Solidarité internationale issues des migrations- a lancé un appel à micro-projets de développement local à l'intention des OSIM -Organisations de Solidarité Internationale Issues de l'Immigration.

Sont concernées les OSIM portant des projets de coopération avec les Pays de la Zone de Solidarité Prioritaire, à l'exception du Mali, du Sénégal, de l'Union des Comores et d'Haïti.

> Date limite de dépôt des demandes : 6 mars 2009

> Plus d'information sur [www.forim.net](http://www.forim.net)

Deux rencontres sont ainsi prévues à Lille, en partenariat avec le CEFIR -Centre d'éducation et de formation interculturelles Rencontre : une réunion d'information le 7 février et une journée de formation le 21 février 2009.

> Plus d'information sur [www.lianescooperation.org](http://www.lianescooperation.org)

## Bilan de la Semaine de la solidarité internationale



Du 15 au 23 novembre s'est déroulée la 11<sup>e</sup> édition de la Semaine de la Solidarité internationale. De nombreux acteurs du Nord - Pas de Calais se sont mobilisés pour faire connaître au grand public les valeurs et les problématiques de l'aide au développement.

Afin de dresser le bilan de cette édition et de préparer au mieux sa mission de Coordination en région pour l'animation de la Semaine pour l'édition 2009, Lianes coopération a mené courant décembre 2008 une étude auprès

des acteurs du Nord - Pas de Calais. Celle-ci préconise de renforcer la visibilité du rôle de Lianes coopération, en tant que CORAS -Coordinateur régional pour l'animation de La semaine, d'encourager l'organisation d'événements en collectifs, de favoriser la mise en réseaux des organisateurs de manifestations et enfin, de faciliter la communication avec les médias. L'étude, conduite par Stéphanie MELAMED, est disponible en ligne sur [www.lianescooperation.org](http://www.lianescooperation.org) dans la rubrique "Études de Lianes".

## Madagascar : coopération Région Nord - Pas de Calais / Région Analanjirofo

*En octobre 2006, la Région Nord - Pas de Calais a signé un accord de coopération avec la Région Analanjirofo à Madagascar. Un premier comité mixte s'est réuni du 6 au 11 octobre 2008 pour travailler sur les différents axes de cet accord.*

### Éducation

Les partenaires prévoient le renforcement des infrastructures lycéennes, ce qui implique un appui à la maîtrise d'ouvrage et une assistance technique à la construction pour la Région Analanjirofo. Il est souhaité un renforcement des capacités pédagogiques ainsi que le développement des outils numériques. Enfin, une étude de faisabilité sera menée pour la création d'un internat.

### Formation

L'axe de travail alphabétisation a été confirmé. Il est prévu une identification des besoins des partenaires et notamment des nouvelles filières débouchant sur des emplois sur quatre axes prioritaires : écotourisme, mine, gemmologie, métier de l'environnement. Des formations courtes, pratiques, débouchant sur un emploi et des formations diplômantes de cycle plus long seront à construire. Des formations en santé et action sociale sont également prévues via l'implication des écoles du Nord - Pas de Calais.

### Environnement

Un travail sur les énergies renouvelables et alternatives est à engager. En matière d'éducation à l'environnement, une mission technique de ENRx -Espaces naturels régionaux et de la Direction de l'environnement de la Région Nord - Pas de Calais a été réalisée mi octobre 2008. Afin de protéger les parcs naturels de la Région

Analnjirofo, il est nécessaire de développer des activités génératrices de revenus. La mise en place d'une certification bio a été abordée et une réflexion sur le tourisme est prévue. La nécessité d'introduire des activités de reboisement est apparue urgente.

### Santé

Une mission santé de l'ONG Help Doctors a fait apparaître la nécessité d'un renforcement du CHRR de Fénérive et de mettre en place un pôle d'urgence. Un travail est lancé avec la Direction de la Formation Permanente de la Région Nord - Pas de Calais pour la mise en place de formations para médicales. Le rapprochement d'un établissement hospitalier du Nord et de l'hôpital de Fénérive Est a été souhaité.

### Appui institutionnel

Un projet de Centre d'appui aux communes est lancé depuis fin 2008 afin de renforcer les compétences des communes dans le cadre de la décentralisation. La Région appuiera la mise en place de guichets fonciers dans les districts dans le cadre du programme national foncier.

### TIC

Enfin, pour les Technologies de l'information et de la communication, l'enjeu est d'en renforcer l'accès et les usages, la mise en place d'outils TIC étant indissociable de la problématique "énergie".

> Plus d'informations sur cette coopération : Anne WAXIN, chargée de mission Madagascar • [a.waxin@cr-npdc.fr](mailto:a.waxin@cr-npdc.fr)

## ■ ■ ■ Retour sur le colloque "Agriculture et développement rural"



Le 24 octobre 2008 s'est déroulé le colloque régional organisé par Lianes coopération sur la coopération internationale dans les domaines de l'agriculture et du développement rural. Une véritable journée d'échange et de formation que Philippe VASSEUR, ancien Ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, Président d'Alliances pour la responsabilité sociale et environnementale, Président du World Forum Lille et Président du Haut Conseil de la coopération agricole, nous fit l'honneur d'introduire.

Accueilli par le Département du Pas de Calais, ce colloque, considéré par les partenaires et les participants comme une réussite, a rassemblé près de 150 participants de tous types (associations, collectivités, institutions, établissements scolaires, jeunes...) et permis des échanges de qualité.

La matinée a été ponctuée de différentes interventions en plénière : présentation des contextes politiques et économiques mondiaux ; mise en avant des difficultés et présentation des politiques et expérimentations des agriculteurs du Sud ; panorama des acteurs du Nord - Pas de Calais... Vous retrouverez notamment l'étude dans le guide pratique "Agriculture et développement rural" édité à l'occasion.

Quelques conseils issus des ateliers :

### ➡ **Mieux gérer les ressources naturelles**

- Rechercher en amont la participation des acteurs locaux et la concertation avec les élus locaux
- confronter les projets à des avis extérieurs
- renforcer les capacités des agriculteurs sur les nouvelles techniques et accompagner les organisations paysannes pour peser dans les débats locaux ou nationaux
- intégrer les changements climatiques dans les projets en restant informé sur les liens entre choix de cultures, modes de culture, besoins en eau d'irrigation, ressources en eau.

### ➡ **Renforcer les compétences agricoles et travailler en réseau, au Sud comme au Nord**

- s'assurer de la co-définition des besoins de formation avec couplage systématique de la théorie et de la pratique
- lier la formation agricole aux formations à l'artisanat, à la transformation, à la santé...
- mettre en place des relais locaux et mettre en réseau des pôles de formation
- privilégier la synergie et le travail dans la durée
- se rapprocher de structures ressources compétentes en agriculture telles que GRDR, AFDI, certaines associations, les formations initiales ou universitaires.

### ➡ **Encourager le développement économique de la filière agricole**

- prendre conscience qu'il est possible d'agir

pour le système alimentaire, y compris dans le contexte mondial actuel

- s'assurer d'un ancrage institutionnel, associer les autorités locales
- prioriser le développement des produits locaux et la facilitation des échanges entre agriculteurs et transformateurs.
- constituer un capital pour assurer le développement de petites industries artisanales (Cf. micro-crédit)
- aider à l'équipement, à la formation et à la mise en réseau.

### ➡ **Intégrer l'agriculture dans le développement du territoire**

- mettre en place une organisation locale bien structurée au démarrage du projet
- accompagner les organisations paysannes pour favoriser l'émergence de débats publics, des échanges avec les institutions, de la capacité à négocier et des projets de développement local, tout en revalorisant l'image de l'agriculteur. S'organiser en réseau pour rester informé et être présent au bon moment.
- apporter de la compétence ou aller la chercher
- apprendre à travailler ensemble, rechercher les complémentarités
- l'agriculture appréhendée globalement peut permettre l'accès à l'éducation, à la santé, l'artisanat, le commerce, et leur développement.

> Les actes du colloque seront disponibles sur le site [www.lianescooperation.org](http://www.lianescooperation.org) courant février 2009.

## Brèves

### Guide pratique "Agriculture et développement rural"



Pour prolonger votre réflexion sur les domaines de l'agriculture et du développement rural, soutenir votre mobilisation et vous accompagner dans les démarches de montage de projets, Lianes coopération vous propose ce guide réalisé à l'occasion du colloque. Il aborde les enjeux et les besoins à couvrir en matière d'agriculture et de développement rural, les expériences, les outils et les atouts des acteurs de coopération décentralisée et non gouvernementale ainsi que les dispositifs d'appui techniques et financiers disponibles pour les acteurs en Région Nord - Pas de Calais.

> En ligne sur [www.lianescooperation.org](http://www.lianescooperation.org)

### Suites du colloque

En mars 2009 à la MRES - 23 rue Gosset à Lille, les acteurs seront invités à proposer des "suites" au colloque selon leurs besoins. Des idées de rencontre ou de formations sont avancées par des structures ressources du Nord - Pas de Calais sur, notamment : l'agro écologie, l'élevage, la transformation des produits agricoles, l'éducation au développement et les changements de nos comportements de consommateurs au Nord.

> Pour tous renseignements, contactez François DERISBOURG au tél. 03 20 85 10 96 ou par mail à [f.derisbourg@lianescooperation.org](mailto:f.derisbourg@lianescooperation.org)

## ■ ■ ■ La nouvelle politique régionale : Interview de Ginette DHENIN-VERBRUGGHE

Vice-Présidente du Conseil régional Nord - Pas de Calais • Partenariats associatifs, relations internationales, économie solidaire

... Suite de la page 1

Actuellement, **cinq accords de coopération** sont mis en œuvre : avec la Région de Kayes (Mali), les Régions de Saint-Louis et de Matam (Sénégal), la Région Doukkala Abda (Maroc) et enfin la Région Analanjirofo (Madagascar). Pour mémoire, je vous rappelle que la coopération avec les provinces du Centre Vietnam s'est achevée en 2007.

Appui institutionnel, santé et éducation sont les domaines d'action prioritaires que l'on retrouve dans chaque région, et auxquels s'ajoutent l'environnement, la culture, le développement rural, etc.

Second pilier de cette politique : **l'aide et l'éducation au développement**. L'enjeu principal est d'encourager les initiatives de solidarité, portées par des associations ou des structures du Nord - Pas de Calais. Cela passe par divers dispositifs : l'appel à projets "Devenons citoyens de la planète" (en direction des jeunes), le SISA "Solidaires Ici, Solidaires Ailleurs", le volet de sensibilisation et d'éducation au développement (aide aux réseaux, soutien aux colloques ou manifestations), les Classes Nord-Sud et enfin nos actions en faveur du commerce équitable.

Je termine cette courte présentation par l'évocation de quelques grands projets, parmi lesquels Bilhvax (développement d'un vaccin contre la bilharziose), et l'aide aux associations qui accueillent des enfants victimes de la catastrophe de Tchernobyl. Un mot enfin sur le "1% Nord-Sud", qui permet au sein de notre Institution non seulement de mobiliser des budgets supplémentaires, mais surtout d'impliquer les élus et les techniciens, selon leurs expertises et savoir faire, dans la réalisation de projets de coopération au développement.

### **Quels sont les principaux axes de la nouvelle politique ?**

La Région vient de consacrer - en novembre 2008 - une journée de débat et d'échanges autour de notre politique de coopération décentralisée et de relations internationales. À cette occasion, j'ai présenté un rapport complet sur le bilan et les perspectives de notre politique de solidarité internationale, et sur des propositions concrètes concernant plus

largement les relations internationales de l'Institution.

Sans rentrer dans le détail de ces propositions, il est important d'en rappeler les 4 principaux items : le développement durable comme pivot de notre action, l'appui aux projets des collectivités locales, l'implication des habitants et enfin la mise en place d'un forum d'acteurs.

Nos programmes et leurs évolutions s'inscrivent pleinement dans cette dynamique. Ainsi en est-il de l'attention croissante portée aux initiatives solidaires des jeunes et à leur mobilité. Aider les jeunes à mener un projet de solidarité, à effectuer un stage dans un pays en voie de développement, ou encourager les Classes Nord-Sud, c'est permettre l'ouverture de la jeunesse aux enjeux planétaires du développement.

De même, mobiliser le plus largement possible les acteurs du Nord - Pas de Calais est un enjeu majeur. C'est pour cette raison qu'à partir de cette année la Région met en œuvre le DRAPP - Dispositif régional d'appui aux structures d'accompagnement des porteurs de projets, dont l'enjeu principal est de contribuer à la qualification de l'ensemble des acteurs et à la capitalisation des initiatives. Tout porteur de projet doit pouvoir bénéficier d'un appui fiable et durable, dans la proximité et quelque soit le domaine de son projet. Le DRAPP s'appuie sur les structures d'accompagnement actuelles (généralistes ou spécialisées), s'assure du "maillage" sur le territoire Nord - Pas de Calais et propose une animation globale (information, appui, dynamique et formation). Une cellule régionale de coordination - pilotée par Lianes coopération - est mise en place.

Au-delà de ce nouvel "outil", la Région poursuit bien évidemment son soutien au réseau d'acteurs, au commerce équitable et à l'organisation de colloques, rencontres ou autres initiatives de sensibilisation du grand public. Sur ce dernier point, j'espère que nous parviendrons à mettre en place une nouvelle dynamique de capitalisation et de diffusion, afin de mieux faire connaître le véritable foisonnement qui existe un peu partout !

### **Au cours des mois de septembre et octobre 2008, vous avez organisé plusieurs rencontres dans les territoires pour présenter la politique régionale, qu'en retirez-vous ?**

D'abord, la confirmation que les acteurs de la solidarité internationale sont toujours aussi mobilisés dans le Nord - Pas de Calais. La participation à ces rencontres a été forte et très intéressante. Je retiens aussi la richesse des projets évoqués, dans tous les domaines, même si l'on peut constater par ailleurs une stagnation relative du nombre de projets.

Ces rencontres démontrent une nouvelle fois la nécessité d'échanger pour se connaître : c'est utile que les acteurs se rencontrent entre eux, et que la Région les écoute et débâte avec eux. Ensemble, cela nous permet de réaffirmer nos priorités et de partager nos points de vue. De discuter aussi des difficultés rencontrées par les uns ou les autres, notamment pour le montage des projets et l'élaboration des dossiers. Le DRAPP que j'évoquais tout à l'heure contribuera, je l'espère, à répondre à ces attentes.

Enfin, je retiens aussi qu'il apparaît de plus en plus essentiel d'élargir notre « cercle » au-delà des militants et des convaincus. C'est un des enjeux fondamentaux de l'éducation au développement.

### **Justement, dans votre rapport, vous déclarez souhaiter placer le Nord - Pas de Calais en "état de coopération". N'est-ce pas fort et ambitieux ?**

Si bien sûr ! Mais c'est une ambition impérative dans le contexte actuel, car je suis convaincue que nous ne pourrions sortir de la crise qu'avec plus de solidarité et de coopération.

La Région manifeste une volonté politique forte en matière de solidarité internationale. Mais cette action volontaire nécessite une pédagogie tenace ! Les difficultés que rencontrent bon nombre d'habitants dans leur vie quotidienne, les contraintes internationales plus lourdes d'année en année, obligent à un grand effort d'explication. Comment en effet s'intéresser aux victimes des inondations au Bangladesh, ou aux millions de personnes

qui survivent avec moins de 1 \$ par jour, au Sierra Leone ou ailleurs, si l'on connaît soi-même une situation de précarité ou tout simplement, si l'on a le sentiment d'une sorte de fatalité inexorable qui frappe les pays du Sud ?

Expliquer les interdépendances, dire nos responsabilités collectives, rendre les démarches solidaires plus abordables, plus proches du quotidien des habitants, expliquer

que la solidarité internationale commence par plus de solidarité "ici", voilà les enjeux que nous avons à relever, avec tous les acteurs de la solidarité internationale et de la coopération.

> Pour aller plus loin : Le rapport présenté le 20 novembre 2008 "La politique de coopération décentralisée et de relations internationales" est en ligne sur internet page [www.nordpasdecalais.fr/international/telechargement/rapport.pdf](http://www.nordpasdecalais.fr/international/telechargement/rapport.pdf)

## La Région lance le DRAPP Solidarité internationale

La Région Nord - Pas de Calais vient de créer le DRAPP : Dispositif régional d'appui aux porteurs de projets de solidarité internationale. La cellule d'animation de ce nouveau dispositif, portée par Lianes coopération, a pour vocation d'animer le réseau de structures d'appui et d'orienter les porteurs de projets vers les structures les plus proches géographiquement ou correspondant au mieux à leur projet.

À travers ce dispositif, la Région espère ainsi augmenter la qualité de l'accompagnement sur l'ensemble du territoire régional. Les compétences des structures spécialisées dans un domaine d'action ou sur une thématique particulière pourront être mobilisées sur de l'appui-conseil au bénéfice des associations et des groupes de jeunes. Celles qui font de l'accompagnement de projet de solidarité internationale un axe majeur de leur politique auront à jouer un rôle clef en matière de partage de compétences et

de bonnes pratiques. Un travail en commun des structures d'accompagnement, de définition des principes et de clarification de terminologie pourrait émerger et servir de prémisses à l'élaboration d'une charte et d'un protocole qui devront à terme être partagés par l'ensemble des structures adhérentes au DRAPP.

Nombreuses sont les idées et les propositions pour enrichir le dispositif qui, jusqu'à octobre 2009, devra s'en tenir au lancement de la cellule d'animation, en lien

avec les structures qui souhaiteront tenter l'expérience. Car 2009 est bel et bien une année d'expérimentation qui aboutira ou non à la pérennisation du dispositif. La Journée de lancement du DRAPP, qui aura lieu le 20 mars 2009 en présence de Ginette VERBRUGGHE-DHENIN, permettra une première rencontre entre adhérentes au dispositif et structures potentiellement intéressées pour y adhérer.

> Pour plus d'informations, contacter l'animatrice, Pascale CHOQUET • [animation@drapp.fr](mailto:animation@drapp.fr)  
Tél : 03 20 88 46 60

## Éducation au développement : les premières rencontres GAIA

**"Extrême pauvreté, faim dans le monde : quels messages faire passer ?"**

Le Partenariat a organisé le 24 septembre dernier, la 1ère édition des Rencontres Gaïa, à l'intention des acteurs de l'éducation au développement dans le Nord - Pas de Calais, sur le thème de l'extrême pauvreté et de la faim dans le monde, 1<sup>er</sup> Objectif du millénaire pour le développement\*.

Des intervenants venus de la région et d'ailleurs sont venus éclairer l'assemblée venue nombreuse sur cette question plus que jamais d'actualité.

EDUCASOL -plateforme française de l'éducation au développement et à la solidarité internationale, a tout d'abord

rappelé que l'éducation au développement vise avant tout à favoriser l'esprit critique des citoyens, y compris vis-à-vis des politiques occidentales, et à susciter l'engagement.

Après avoir présenté les mécanismes qui ont conduit à la crise alimentaire qui frappe actuellement les pays du sud, le CFSI -Comité français pour la Solidarité internationale a insisté sur la nécessité d'ériger la souveraineté alimentaire en priorité de développement. La campagne Alimenterre coordonnée en région par Cap solidarités agit en ce sens.

*"N'oublions pas que les premiers acteurs de la lutte contre la pauvreté, ce sont*

*les plus pauvres"*, a rapporté ATD Quart-monde, qui lutte contre la grande pauvreté dans le Nord - Pas de Calais.

ITECO, Centre belge de formation pour le développement et la solidarité internationale, nous invite à ouvrir notre esprit sur la notion de pauvreté. Et si le problème de la pauvreté, c'était la concentration des richesses entre les mains de quelques-uns ? Et si l'éducation au développement, c'était de combattre les stéréotypes, de dénoncer les incohérences ?

> Contact : Le partenariat • Tél : 03 20 53 76 76  
[www.lepartenariat.org](http://www.lepartenariat.org)

\* voté par 190 pays à l'ONU en 2000

Brèves

## Actualité institutionnelle au Sénégal

Le Sénégal, en renforçant sa politique de décentralisation, désire créer un environnement politico-administratif propice à l'amélioration des services publics de proximité. C'est la loi du 22 mars 1996 qui détermine les compétences transférées aux Collectivités locales en distinguant celles qui sont dévolues aux trois ordres reconnus : Régions, Communes et communautés rurales. Depuis 1996, le Sénégal est entré dans une phase de régionalisation. Le pays compte aujourd'hui 527 collectivités locales : 14 Régions, 108 Communes dont 43 d'arrondissement, et 362 Communautés rurales.

Toutefois, le transfert de compétences vers les collectivités territoriales sénégalaises ne s'est pas accompagné d'un transfert suffisant des ressources de l'État. Ainsi, les collectivités locales se tournent souvent vers un appui extérieur, via la coopération décentralisée, pour assurer leur lourde mission de développement local.

En mars 2009 se tiendront les prochaines élections locales au Sénégal, pour élire les présidents de communautés rurales, les maires et le président de Région.

## Création du COSIM

Le 30 janvier dernier à Dunkerque a eu lieu l'assemblée générale constitutive du COSIM -Collectif des organisations de solidarité internationale issues des migrations- de la région Nord - Pas de Calais. Le COSIM aura pour principale vocation de renforcer la capacité des porteurs de projets issus des migrations à participer au développement de leur pays d'origine.

> Pour en savoir plus, contactez le CEFIR au 03 28 63 71 87 • siège social : 66 rue du Fort Louis - 59 140 DUNKERQUE.

## Rencontre avec M. Abdoul SY, directeur adjoint de la DIRCOD au Sénégal

Lianes coopération a organisé du 15 au 18 décembre 2008, en partenariat avec le SCAC -Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Sénégal, la mission à Lille de Monsieur Abdoul SY, Chef adjoint de la Division Accords et Partenariats de la DIRCOD -Direction de la Coopération Décentralisée du ministère sénégalais de l'Aménagement du Territoire et de la Coopération Décentralisée.

Cette mission a permis à M. SY de rencontrer les principales collectivités du Nord - Pas de Calais en coopération avec le Sénégal. Elle s'est clôturée par une rencontre avec les structures de la région qui ont répondu nombreuses à l'appel.

### Regards croisés sur la coopération décentralisée en France et au Sénégal

Après avoir rappelé les grandes étapes du processus de décentralisation au Sénégal, M. SY a présenté la conception sénégalaise de la coopération décentralisée, qui s'approche davantage de la conception de l'Union européenne de la coopération décentralisée (Cf. définitions page 7) : *"Les collectivités locales peuvent, dans le cadre de leurs compétences propres, entreprendre des actions de coopération qui donnent lieu à des conventions avec les collectivités locales de pays étrangers ou des organismes internationaux publics ou privés de développement"* (Article 17 du code des Collectivités Locales).

Les relations extérieures des collectivités locales sénégalaises sont encadrées par la constitution de janvier 2001. Il faut noter au passage que la légalité de certaines conventions financières de coopération décentralisée est soumise à l'approbation préalable du représentant de l'État.

Dans ce contexte, les différents niveaux de collectivités territoriales sénégalaises ont signé d'importants accords de coopération, dans tous les secteurs du développement, avec des collectivités européennes, notamment françaises, espagnoles, italiennes...

On dénombre 95 partenariats de coopération entre des collectivités françaises et sénégalaises au cours de la période 1994-2008, essentiellement concentrés dans les régions de Saint-Louis et de Ziguinchor, représentant une contribution de 37,9 milliards de FCFA (58 millions d'euros).

### Outils et dispositifs d'appui à la coopération non gouvernementale

La DIRCOD a pour mission de préparer et de mettre en œuvre une politique de coopération décentralisée tendant à renforcer les capacités des collectivités locales dans le cadre de l'exécution de leurs projets et programmes de développement par l'appui-conseil aux collectivités locales sénégalaises, l'aide à la recherche de partenaires, le suivi et l'évaluation périodique de la politique de coopération décentralisée.

Elle a créé un portail internet et une base de données de la coopération décentralisée avec le Sénégal, en ligne sur [www.cooperationdecentralisee.sn](http://www.cooperationdecentralisee.sn).

### La DIRCOD invite les acteurs de la coopération avec le Sénégal à inscrire leurs actions en cohérence avec les actions prévues dans le cadre du PNDL -Programme national de Développement local au niveau local.

Il est essentiel que les acteurs de coopération décentralisée prennent en compte cette planification dans l'identification et la réalisation de leurs projets. Les Agences régionales de développement, qui assurent la coordination du programme au niveau local, sont donc des relais opérationnels avec qui il apparaît primordial de travailler pour s'assurer de la bonne cohérence du projet de coopération décentralisée avec les politiques mises en place au niveau local et au niveau national.

Plus d'infos sur [www.pndl.org](http://www.pndl.org).

### Parole aux acteurs du Nord - Pas de Calais



La diaspora sénégalaise du Nord - Pas de Calais a apprécié de rencontrer la DIRCOD, émettant son souhait d'être associée aux projets de coopération décentralisée franco-sénégalaise, encourageant les coopérations de territoire. C'est la question des transferts de fonds qui a le plus suscité de débats, mettant en cause les lenteurs et la confiance des autorités sur le passage.

> Contact de la DIRCOD : Rue 15 X Corniche - Médina / DAKAR  
Tél : (221) 33 823 26 79 • Fax : (221) 33 823 26 80  
[www.cooperationdecentralisee.sn](http://www.cooperationdecentralisee.sn)

# ■ ■ ■ C'EST DU JARGON ! La coopération décentralisée

**Au sens français**, il y a coopération décentralisée lorsqu'une (ou plusieurs) collectivité locale française développe des relations avec une (ou plusieurs) collectivité locale étrangère. C'est donc la possibilité, pour une collectivité locale, de lier des partenariats et de pouvoir y financer des projets dès lors qu'il y a signature d'une convention et respect des engagements internationaux de la France. Il peut s'agir aussi bien de l'établissement de relations d'amitié ou de jumelage avec des collectivités territoriales étrangères, d'actions de promotion à l'étranger, d'aide au développement de collectivités dans certains pays, d'assistance technique, d'action humanitaire, de gestion commune de biens ou de services mais aussi de coopération transfrontalière et de coopération interrégionale. La conception française de la coopération décentralisée se distingue de l'acception européenne, plus extensive.

Engagement responsable, partagé et fédérateur, elle est un élément à part entière de la politique de développement local. Autour d'un projet fédérateur des citoyens, elle favorise le décloisonnement, le "mieux vivre ensemble" et renforce les dynamiques locales. Elle valorise les potentialités économiques, culturelles et touristiques de la collectivité et contribue à son rayonnement.

## ☛ Qui est concerné ?

Les autorités compétentes en France sont :

- les communes
- les départements
- les régions
- tous les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre ou non, c'est-à-dire les syndicats de communes, les communautés de communes, les communautés d'agglomération, les communautés urbaines, les syndicats d'agglomération nouvelle
- les syndicats mixtes
- les institutions ou organismes interdépartementaux créés en application de l'article L.5421-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- les ententes interrégionales créées en application de l'article L.5621-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## ☛ Le cadre juridique

C'est la **loi Thiollière de 2007**, qui conforte et élargit la loi du **6 février 1992**, qui fait de l'action internationale une compétence à part entière des collectivités territoriales et permet une grande liberté d'initiative, y compris dans les cas d'urgence.

## ☛ La charte de la coopération décentralisée

Une charte de la coopération décentralisée pour le développement durable a été élaborée par l'AFCCRE - Association française du conseil des communes et régions d'Europe, Cités Unies France et le Comité 21 - Comité français pour l'environnement et le développement durable. Elle définit les grands principes caractérisant des coopérations internationales conformes au développement durable. Elle est consultable en ligne sur [www.cites-unies-france.fr](http://www.cites-unies-france.fr) (rubrique : développement durable)

## ☛ Et en pratique

En 2009, près de 3 250 collectivités territoriales françaises (régions, départements, communes et structures intercommunales) mènent des projets de coopération à l'international, totalisant près de 6.000 liens de coopération avec 115 pays. Près de 60% des villes moyennes sont engagées.

En Nord - Pas de Calais, un nombre croissant de collectivités s'engage dans la coopération décentralisée. De tailles et de niveaux différents, chacune progresse à sa mesure et selon ses aspirations.

## Définition européenne : tous les acteurs de la société civile sont concernés

Par coopération décentralisée, l'Union européenne entend tout programme conçu et mis en œuvre dans un pays du Sud ou de l'Est par un acteur de la société civile : ONG, pouvoirs publics locaux, coopérative agricole, groupement féminin, syndicat... ou de façon plus générale toute forme organisée de la Société civile, du Nord comme du Sud. Au sens européen, un programme de coopération décentralisée n'implique donc pas forcément la participation d'un partenaire européen et a fortiori, d'une collectivité locale. C'est un moyen de sortir du système de coopération "centralisée" avec les États et de s'engager vers "une autre façon de faire de la coopération" (Note d'orientation sur la coopération décentralisée, Commission européenne, 23 décembre 1999).

## Brèves

### Collectivités : Lianes coopération à votre service



Lianes coopération a pour mission d'accompagner les collectivités locales engagées en coopération décentralisée, mais aussi d'encourager celles qui ne le sont pas encore à franchir le pas.

C'est dans ce sens qu'une plaquette de communication, qui réunit à la fois des éléments pratiques et des témoignages de collectivités engagées, vient de paraître. Elle a été envoyée à toutes les communes et intercommunalités du Nord - Pas de Calais.

> Pour tout renseignement concernant la coopération décentralisée, contactez François DERISBOURG au 03 20 85 10 96 ou par mail : [f.derisbourg@lianescooperation.org](mailto:f.derisbourg@lianescooperation.org)

### Collectivités : Appel à projets 2009

Les procédures de cofinancement du ministère français des Affaires étrangères et européennes en faveur de la coopération décentralisée se rapprochent aujourd'hui des procédures européennes, tant par l'implication des délégations dans les pays (ambassades...) que par le contenu du dossier, avec l'obligation de formaliser objectifs, résultats, activités, indicateurs...

Les dossiers des appels à projets 2009 sont à déposer en ligne avant le 15 février 2009 depuis le site internet de la Commission nationale de la Coopération décentralisée :

[www.diplomatie.gouv.fr/cncd](http://www.diplomatie.gouv.fr/cncd).

## Formations 2008 - 2009



Le programme des formations en Nord - Pas de Calais vient de paraître, n'hésitez pas à nous le demander ou à le télécharger sur [www.lianescoperation.org](http://www.lianescoperation.org)

## Comment adhérer à Lianes ?

Lianes coopération anime le réseau des acteurs de la région Nord - Pas de Calais impliqués dans des actions de Coopération internationale.

Vous pouvez manifester votre engagement actif dans cette dynamique de partage de connaissances, d'expériences et de compétences avec les autres acteurs de la Coopération internationale, en adhérant à l'association.

La demande se fait par adhésion à la charte et par courrier adressé au Président, en y joignant le questionnaire de recensement de Lianes si ce n'est déjà fait, les statuts de votre organisme et la copie de sa publication au Journal Officiel.

Montant des cotisations :

- 30 € pour les associations, établissements scolaires et universitaires, cliniques et hôpitaux, organismes socioprofessionnels et consulaires
- 200 € pour les collectivités de moins de 20 000 habitants
- 500 € pour les collectivités ayant entre 20 000 et 40 000 habitants
- 1 000 € pour les Collectivités de plus de 40 000 habitants

## Lianes électro

Lianes coopération diffuse chaque mois, une lettre d'information électronique à près de 2 500 personnes qui ont communiqué leur adresse e-mail. Si vous souhaitez être destinataire de cette lettre, envoyez un message à l'adresse suivante : [lianescoperation@wanadoo.fr](mailto:lianescoperation@wanadoo.fr) en précisant votre demande.

## Ayez le réflexe !

Adhérents, vous pouvez participer à la rédaction de ce Bulletin en nous communiquant l'actualité et les projets de votre organisme.

> Contact : *Lianes coopération au 03 20 85 10 96*

Ce bulletin à parution trimestrielle est édité à 3 000 exemplaires et envoyé à tous les organismes du Nord - Pas de Calais engagés dans la coopération internationale ayant répondu au questionnaire de recensement de Lianes coopération ainsi qu'aux partenaires en et hors région.

Partenaires financiers de Lianes coopération :



## Les structures adhérentes à Lianes coopération

- ABC d'Ailleurs (Tourcoing)
- ABN (VILLENEUVE D'ASCQ)
- ADNSEA - Réseau Rencontres (LILLE)
- AES (SAINT OMER)
- AFDI Nord - Pas de Calais (SAINT LAURENT BLANGY)
- AGIR abcd Nord - Pas de Calais (LILLE)
- Aider et connaître (FORT MARDYCK)
- AJC (SAINT AMAND LES EAUX)
- Amitié Partage avec Akono (VALENCIENNES)
- Angata-Lambersart (LAMBERSART)
- APJ Togo (BAILLEUL)
- ASDC (RONCQ)
- Asie Touquet Solidarité (LE TOUQUET PARIS PLAGE)
- Association d'aide aux enfants de la rue (ROUBAIX)
- Association de jumelage-coopération Roncq-Sélinkégny (RONCQ)
- Association des Comités d'habitants Arras Ouest (ARRAS)
- Association pour le développement de la fondation NORSYS (LILLE)
- AVEC 62 (ANZIN SAINT AUBIN)
- Ayecama (RONCHIN)
- Cadrasie (LILLE)
- Cap solidarités (LILLE)
- CCFD - Comité diocésain de Lille (LILLE)
- CEFIR (DUNKERQUE)
- Centre socioculturel Audrey Bartier (WIMEREUX)
- Ch'Faid (LIBERCOURT)
- Colibri (DUNKERQUE)
- Collectif Tiers-monde de Fâches-Thumesnil (FÂCHES THUMESNIL)
- Collège Jean Zay de Lens - SEGPA (LENS)
- Comité Départ (GENECH)
- Communauté urbaine de Dunkerque
- Communauté urbaine de Lille Métropole (LILLE)
- Concordia - Relais Nord - Pas de Calais et Picardie (ROYE)
- Consulat du Sénégal (LILLE)
- CORENS (LILLE)
- Coup de coeur pour le Burkina-Faso (PROVILLE)
- CRDTM (LILLE)
- Diapason (DUNKERQUE)
- Écoliers du bout du monde (VALENCIENNES)
- Écoliers du Sénégal (WAVRIN)
- ELANS (HALLUIN)
- Élevages sans frontières (WASQUEHAL)
- Espace éolien régional (LILLE)
- ESSOR (MARCQ EN BARCÈUL)
- Fédération régionale des MJC - Maisons des Jeunes et de la Culture (LILLE)
- Fédération régionale des maisons familiales rurales (AMIENS)
- France-Liban coopération (MONS EN BARCÈUL)
- GREF Région Nord (LILLE)
- Guillaume de Rubrouck (RUBROUCK)
- IDEAL (CAPINGHEM)
- Institut agricole d'Hazebrouck (HAZEBROUCK)
- ISF - Nord (VILLENEUVE D'ASCQ)
- ISLV (LILLE)
- Lambersart Kaniv Ukraine (LAMBERSART)
- Le Partenariat (LILLE)
- L'écho du tam-tam (DUNKERQUE)
- Les écoliers du Gojam (MONT BERNAISON)
- Les enfants de Louxor (MARCQ EN BARCÈUL)
- Loos N'Gourma (LOOS EN GOHELLE)
- Lycée professionnel Dinah Derycke (VILLENEUVE D'ASCQ)
- Maison de la Polonia (HENIN BEAUMONT)
- Maison des Himalayas - 59 (BERTHEN)
- Malaki-Ma-Kongo France (BERCK)
- Marcq Madagascar (MARCQ EN BARCÈUL)
- Mayacoœur (VILLENEUVE D'ASCQ)
- MCAS (HALLUIN)
- Misola (CALAIS)
- Mission locale Sambre Avesnois (MAUBEUGE)
- MJC de Saint Saulve (SAINT SAULVE)
- MJC d'Halluin (HALLUIN)
- MRJC Nord - Pas de Calais (ARRAS)
- NRG/Ethique (CALAIS)
- Partage enfance Mali (DAINVILLE)
- Petits frères d'Afrique (AVION)
- Raphia (ROUBAIX)
- Région Nord - Pas de Calais (LILLE)
- SCI Nord (LILLE)
- SENIC (DUNKERQUE)
- Service Échange Coopération (LILLE)
- Sidou "Seddo" (DENAIN)
- Solibama (LILLE)
- Tharangambadi (CROIX)
- Timoun d'Haïti (VILLENEUVE D'ASCQ)
- Tuscan (WATTRELOS)
- Un filleul pour Madagascar Grandir ensemble (DOUAI)
- Ville de CALAIS
- Ville de DUNKERQUE
- Ville de HALLUIN
- Ville de LE PORTEL
- Ville de LILLE
- Ville de LINSSELLES
- Ville de LOOS EN GOHELLE
- Ville de MAUBEUGE
- Ville de ROUBAIX
- Ville de SEQUEDIN
- VNMSF (MONS EN BARCÈUL)

Lianes coopération, réseau d'appui à la Solidarité internationale en Nord - Pas de Calais, vous propose, toute l'année :

- un observatoire de l'actualité de la coopération décentralisée et de la Solidarité internationale en région et ailleurs
- des formations d'aide au montage de projet et à la recherche de financements
- un appui-conseil individualisé aux porteurs de projets de territoire à territoire ou d'envergure régionale (les autres appuis sont pris en charge par le DRAPP)
- une mise en synergie des compétences et des ressources en appui

## Bulletin d'information de Lianes coopération

Président : Luc DE RONNE • Directrice de publication : Laure AGODIO • Coordination de la rédaction : Séverine PODEVIN • Ont participé à la réalisation de ce numéro : Laure AGODIO, Pascale CHOQUET, François DERISBOURG, Séverine PODEVIN  
Maquette : T!tane • Imprimerie : La Monsoie, 5 Av. Léon Blum - 59371 Mons en Barcèul • ISSN : 1630-2729 • Imprimé sur papier recyclé

## S/c Maison régionale de l'environnement et des solidarités

23 rue Gosselet 59000 Lille • Tél/fax : 03 20 85 10 96  
[lianescoperation@wanadoo.fr](mailto:lianescoperation@wanadoo.fr) • [www.lianescoperation.org](http://www.lianescoperation.org)